

# SOMMAIRE

numéro 3 - 3<sup>e</sup> trimestre 1973 - 2fr.

## Sommaire :

- éditorial : "après la fête de la saint-Jean"
- chronique : "la grève des ouvriers-tonneliers" (suite)
- enquête : "le corps local des sapeurs-pompiers"
- actualité : "le problème de l'eau"
- conseil pratique : "le nouveau code postal"
- constat : "l'appel Pasteur"
- **INFORMATIONS SAINT-MAGAIRE** -
- sports : "l'A.S.M., section football"
- loisirs : "les jeunes et la moto"
- suggestions : "des fleurs dans nos rues"
- document : "les origines du mois de Marie"
- archives : "un acte courageux"
- anecdote : "un soir à boulaballe"

# EDITORIAL : "Après la fête de la Saint-Jean..."

La St Jean est passée et, passée avec elle, du moins pour un an, une sourde polémique qui a pour cadre la fête elle-même et plus particulièrement le bal couvert. Etant depuis peu au Comité des Fêtes, j'ai pu me rendre compte que la tâche d'organisation générale de la fête n'est pas chose facile; sans compter les réflexions acides et les "savons" que reçoivent les jeunes quand ceux-ci ramassent les lots ou font la collecte en ville.

Il ressort de ces "contacts" verbaux une hostilité générale des gens envers le bal couvert. Cela mérite une réponse et quelques explications: premièrement, ce n'est pas pour brimer les macariens que le Comité installe la salle champêtre sur la place de l'Horloge mais c'est évidemment pour suivre la mode actuelle car, reconnaissons le, le bal à notre époque n'est plus comparable à ceux d'avant ou d'après guerre et ceux qui y rentrent sont des jeunes de 15 à 26 ans.

Pourquoi un tel engouement des jeunes? Eh bien parce que l'on constate depuis quelques années que le marché du disque trouve ses plus gros consommateurs dans la jeunesse et, évidemment, pour contenter cette clientèle majoritaire, éditeurs et imprésarios sortent "tubes" sur "tubes". Ceci se répercute sur les orchestres qui se spécialisent de plus en plus dans la "pop-music", déroutant par contrecoup la "minorité" des adultes par des rythmes nouveaux qui ne sont pas pour eux.

Voilà pourquoi nous avons une salle bâchée; si le bal était découvert les jeunes ne rentreraient pas (cela s'est constaté...) pas plus d'ailleurs que les macariens "criticards" ou "pontificateurs". Quant au bal gratuit du lundi soir, nous pensons qu'il doit être "populaire". Le lundi doit être le jour de fête de tous les macariens, où tout le monde doit participer et s'amuser.

L'arrivée, au sein du Comité des Fêtes, d'une dizaine de jeunes était nécessaire car cela apporte des idées et un souffle nouveau pour secouer la routine qui petit à petit commençait à faire son apparition. Ce n'est pas, comme certains ont pu le penser, un "coup d'état" mais, nous pensons qu'une étroite collaboration entre jeunes et moins jeunes sera utile et profitable à tous. Déjà plusieurs idées ont été émises: manifestations plus nombreuses, innovations avec, dès l'année prochaine, le feu d'artifice sur les bords du fleuve. Et puis, pourquoi pas, une St Jean "élargie" avec, par exemple, plusieurs manifestations, en soirée, dans la semaine: groupe folklorique, fanfares, concerts, majorettes etc...

Mais cela ne peut se faire qu'avec une entente et une coopération totale entre les sociétés locales, le but à atteindre étant l'animation de St Macaire non seulement pendant la fête mais aussi pendant l'année.

Nous avons, reconnaissons le, une ville qui, par ses vestiges historiques, nous donne une originalité vis à vis des autres communes. Tâchons donc d'utiliser intelligemment ce que nous a légué le passé: la place à arcades, nos nombreux monuments et vieilles maisons peuvent servir de cadre à l'organisation de différents spectacles et manifestations. Et peut-être alors, le "il n'y a rien à St Macaire" ne sera-t-il plus qu'un (mauvais) souvenir.

JOEL BAUDET Membre du Comité des Fêtes

# CHRONIQUE : "La grève des ouvriers tunneliers" (suite)

Le dernier numéro de "Semmachari" donnait le récit du principal événement qui a marqué cette grève considérée dans son ensemble, c'est-à-dire la charge de gendarmerie à cheval sur les grévistes. Pour mieux imaginer la physionomie de la grève avant ce tournant dramatique, il suffit de relire le journal "La France" du 23 août 1906:

.../...

"Les grévistes des Saint-Macaire ne se sont livrés jusqu'à ce jour à aucune manifestation violente, mais leur foi est robuste et leur activité prodigieuse. Leur syndicat, exception faite de celui de Bordeaux, est le plus puissant de la région. Il compte un peu plus de 250 membres qui considèrent que ne pas assister à une réunion, c'est manquer à un devoir élémentaire et que ne pas payer avec une scrupuleuse exactitude la cotisation mensuelle, c'est commettre un abus de confiance (5 sous par mois). Il n'y a guère que la maladie pour excuser les rares dérogations à ces coutumes. Et les tonneliers, dans cette ville ardente, ont perdu l'habitude d'être malades. Leur fonds de caisse s'élève à la somme de 5000 francs (ce qui représente 25000 de nos francs actuels en pouvoir d'achat).

Depuis le premier jour du conflit, des secours en nature sont quotidiennement distribués. L'opération s'effectue au café d'Isly à 11 heures du matin. On délivre au total 150 kg de bons de pain à chaque tonnelier, du lait et du sucre aux ménages qui ont des enfants. Les ouvriers peuvent ainsi s'approvisionner chez leur commerçant habituel. Ils lui remettent le bon qui leur a été délivré et le Syndicat règle lui-même chaque semaine. Une boucherie, celle de Mme Lafosse, rue Eyquem, fournit la viande avec des rabais appréciables.

Et, interrogez le premier gréviste qui passe. Demandez lui ce qu'il y a de nouveau à Saint-Macaire. Il vous répondra: "A Saint-Macaire? La ville est en état de siège".

## \* "L'état de siège":

"Et voici ce que ces travailleurs entendent par "état de siège".

Les fabricants, pendant toute la durée du conflit, ne doivent pas livrer de barriques à leur clientèle. Mais, comme ils ne manqueraient pas de les expédier quand même, soit par chemin de fer, soit par bateau, les ouvriers ont dû organiser une surveillance active autour des ateliers, aux abords de la gare et sur les rives du fleuve. Cette surveillance, le jour est extrêmement facile.

Les grévistes se réunissent du matin au soir au café d'Isly (actuelle quincaillerie Cambois) où deux drapeaux rouges sont arborés depuis la déclaration de grève et, à la moindre alerte, les cyclistes les appellent.

Il en est autrement la nuit. Cinq postes, comprenant cinq tonneliers chacun, sont situés sur la route de Langon, sur celle de la Réole, à la gare, au bord du fleuve et à la barrière de chemin de fer. Les hommes ne se relèvent pas. Ils restent à leur place jusqu'à l'aube. Chaque poste a un cycliste à sa disposition. Aperçoit-on un véhicule chargé de barriques? Vite le cycliste enfourche sa bécane et, à toutes pédales, va informer un clairon qui demeure dans le voisinage. Celui-ci, au pas de charge, sonne le ralliement dans les rues; les ouvriers, réveillés en sursaut, s'éveillent en toute hâte et vont au devant du charretier."

On le voit, l'organisation de la grève était parfaite et en tout efficace puisqu'il fallut 225 hommes de troupe, 100 gendarmes à pied et 60 à cheval pour rompre le "blocus".

## \* Les origines du conflit:

Comment dans les faits le conflit a-t-il éclaté?

Les ouvriers tonneliers étaient liés à leurs patrons par un contrat de travail signé en 1904 sous les auspices des pouvoirs publics, contrat qui expirait le 31 octobre 1906. La Fédération girondine des syndicats d'ouvriers tonneliers propose au Comité patronal de se réunir au café de la Comédie à Bordeaux le 4 août 1906 afin d'examiner les clauses d'un nouveau contrat de travail avant la période des vendanges. Au cours de cette réunion, un vote purement consultatif des patrons prononce un avis favorable à l'abandon

du double tarif de 2f et 2f50 par barrique et à la pratique du tarif unique de 2f50. Une seconde réunion est fixée pour le 13 août.

Ce jour-là, les délégués patronaux, réunis au café Grüber à Bordeaux, décident par 70 voix contre 19 de continuer à appliquer le double tarif. Seuls 13 d'entre eux vont à la rencontre des syndicats, la majorité proposant la date du 20 août pour reprendre la discussion.

Le lendemain, mardi 14 août 1906 à 3 heures de l'après-midi, les ouvriers tonneliers de Saint-Macaire se mettent en grève pour protester contre le revirement d'attitude du patronat. Aux cris de: "C'est 2f, 2f50, c'est 2f50 qu'il nous faut!" sur l'air de la Paimpolaise, ils défilent dans les rues, drapeaux rouges en tête. Reprenant en chœur les couplets de l'Internationale, de la Carmagnole et du Chant des tonneliers, ils débauchent sur leur passage ceux qui travaillent dans les ateliers. Simultanément s'amorce le même mouvement de protestation à Béguey-Cadillac, Castres, Beautiran, Preignac-Barsac, Langoiran, Langon, St Pierre d'Aurillac, Caudrot, St Maixant,... puis Libourne et Vayres.

D'ores et déjà, il faut noter que la grève se déclenche dans les centres de tonnellerie disséminés dans la campagne et non à Bordeaux. Les patrons bordelais appliquent déjà le tarif de 2f50 par barrique et ce sont les patrons de la campagne qui ont obtenu du Comité Patronal son adhésion au maintien du double tarif. Les patrons de Saint-Macaire et leurs délégués, Mrs Laville, Gssard et Malendit, sont de loin les plus durs puisqu'ils seront à l'origine de la rupture des négociations engagées entre les deux partis par le préfet et qu'ils seront les seuls à demander l'envoi de troupes pour assurer la libre expédition des barriques.

## \*Le contexte de l'époque :

Avant d'examiner l'argumentation de chacun des deux camps, il est utile de rappeler un éditorial de la "France" qui note combien le conflit cause d'énormes préjudices. Bien des intérêts sont lésés: ceux des ouvriers auxquels la défense d'une juste cause impose de durs sacrifices, ceux des fabricants qui ne peuvent rien produire à une époque où les besoins de leur clientèle sont urgents, ceux des marchands de bois dont les recouvrements vont subir un arrêt fâcheux, ceux des propriétaires qui sont menacés, à la veille des vendanges, de ne pas avoir de barriques pour loger le raisin ou de les payer à un prix trop onéreux.

Le Comité des patrons tonneliers avance ce dernier argument pour demander la libre expédition des barriques: si les besoins de clientèle ne sont pas satisfaits, cela peut signifier la perte de marchés et par conséquent un manque de travail pour les ouvriers. Ces derniers comptent précisément sur la proximité des vendanges pour faire accepter plus facilement par le patronat une revendication qu'ils jugent minime.

Pour les patrons, la grève est non seulement inopportune mais injustifiée. A leurs yeux, le salaire d'un ouvrier tonnelier est largement suffisant pour subvenir à ses besoins. Chaque ouvrier fabrique 10 à 12 barriques par semaine et gagne par conséquent de 1200 à 1500 francs par an (soient 6000 à 7500 francs actuels). D'autre part, si l'ouvrier est contraint de fournir son outillage et son luminaire, il récupère en revanche les débris des bois qu'il travaille, ce qui pourvoit largement au chauffage familial. Enfin les revenus des ménages sont grossis par le travail rémunéré des femmes et des enfants après l'apprentissage.

A ces arguments, les ouvriers opposent que, si effectivement un ouvrier gagne de 1200 à 1500 francs par an, cela correspond à un salaire horaire maximum de 30 centimes (soit 1f50 actuels) puisqu'un ouvrier travaille 300 jours par an et 14 heures par jour (en 1906 les lois "sociales" n'existent pas). Par conséquent les ouvriers qui veulent atteindre des salaires élevés sont condamnés à l'usure complète de leurs forces.

Les patrons ajoutent que ce salaire est de loin supérieur à celui des ouvriers du bâtiment et des travailleurs de la terre qui perdent pourtant en moyenne 30 journées par an en raison des intempéries.

Les ouvriers rétorquent alors que leur rémunération ne peut en aucun cas justifier par

le fait qu'ils travaillent dans d'agréables conditions et à la campagne. Ils rappellent que le plus bas salaire des ouvriers de l'industrie se monte au double de leur propre salaire.

Enfin, les patrons constatent que, depuis 1904, le coût de la vie et le prix des loyers n'ont pas variés. Mais le début de ce siècle correspond à une période de prospérité pour la France liée à la conquête des colonies. Ainsi se généralise aux couches populaires la consommation de viande et de denrées coloniales, agriculteurs exceptés. Or, si le litre de vin se maintient à 4 sous (1 franc actuel), le kilo de sucre coûte 15 sous (4 franc actuels). Les besoins des ouvriers se sont donc accrus depuis 1904, en proportion à l'élévation du niveau de vie national.

## \* Les protagonistes:

Entre ces deux positions irréductibles, le préfet de la Gironde, Mr Lutaud, tentera la médiation en proclamant constamment les deux principes de liberté du travail et de liberté de la grève. A ce titre, ils accepte dès le déclenchement du conflit de faire garder les ateliers par la maréchaussée (100 gendarmes à St Macaire). Jusqu'à la rupture des négociations, il tentera de faire fléchir l'intransigeance des patrons macariens mais il finira par céder et envoyer la troupe et la gendarmerie à cheval. C'est bien entendu parcequ'il recevait des ordres du gouvernement que le préfet choisit la démonstration de la force. Or, depuis les élections de janvier 1906, Clémenceau, "leader" du parti radical, mène les destinées de la France. Comment le parti républicain radical c'est-à-dire le plus extrémiste en est-il arrivé à combattre les grèves ouvrières? En 1905, le parti radical n'est déjà plus le parti de la classe ouvrière mais celui de la petite et moyenne bourgeoisie anticléricales. Il a accompli l'essentiel de son programme, c'est-à-dire la laïcisation de l'Etat. Mais, fidèle à la tradition de la Révolution Française, il défend la propriété individuelle et par conséquent s'oppose au blocage de la commercialisation des produits par les ouvriers. Il se retrouvera dans ce domaine allié aux forces conservatrices: certains patrons sont même bonapartistes parmi les tonneliers de la Gironde.

Les radicaux se heurtent donc à la montée du socialisme dont les différentes tendances se sont unies en 1905 dans la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). La CGT, créée en 1894, mène parallèlement la lutte des couches défavorisées avec pour règle le pacifisme; Félix Clouhard de Béguey, secrétaire de la Fédération girondine des Syndicats d'ouvriers tonneliers, sera le principal artisan du maintien du calme parmi les grévistes, refusant systématiquement les actions de sabotage. Or, dès 1905, la SFIO a rompu avec le gouvernement du cartel des Gauches pour mener un contrat plus efficace. C'est ainsi que les ouvriers tonneliers obtiendront l'adhésion à leur mouvement des corporations de transporteurs: charretiers et bâteliers, ce qui réduira les patrons à faire appel à la compagnie privée des Chemins de fer du Midi.

Au niveau du Conseil Municipal de St Macaire, cet antagonisme entre républicains modérés et radicaux d'une part, socialistes d'autre part, se retrouve. Le Maire, Mr Giresse partira en vacances à Causerets durant la grève tandis qu'Arnaud Bouey se trouve en tête des grévistes.

Enfin, pour résumer la situation, le point le plus important demeure le déphasage des patrons de la campagne par rapport à l'évolution nationale de l'attitude patronale vis à vis des salariés. C'est ce que nous examinerons dans le prochain numéro avec les conséquences qui en découlèrent pour la tonnellerie à St Macaire.

JEAN MARIE BILLA

# ENQUÊTE : "Le corps local des sapeurs-pompiers"

Créé au 19ème siècle, le corps des Sapeurs Pompiers macariens est certainement un des plus anciens de la région.

En 1966, par suite du manque de personnel, il s'ensuivit une "fusion" avec le corps de Langon.

Actuellement, l'effectif en hommes et en matériel se compose comme en suit:

Total en hommes, avec Langon, 70; St Macaire 18.

Composition:

Un sous-officier, un sergent, un caporal-chef et 15 sapeurs.

Matériel:

Un véhicule de première intervention pour la ville (le célèbre "Delahaye") seul véhicule automobile...! Une barque de reconnaissance et 4 motos-pompes promises à une réforme prochaine. En attente, la venue de matériel plus important et plus moderne dans sa conception.

Egalement, dans le garage, on peut voir et admirer les antiques pompes à bras dont la plus vieille est datée de 1894. A ce sujet, il était question d'envoyer ces vieilles pompes à Langon pour être exposées au musée des Pompiers. Rappelons que ces pompes font partie du patrimoine communal et qu'il serait dommage que ces témoignages d'une époque de la vie de notre commune soient dispersés et par la suite définitivement perdus.

Les manoeuvres se déroulent une fois par mois avec Langon mais, pour leur part, les macariens manoeuvrent assez fréquemment le dimanche matin. Depuis le début de l'année 1972 ils ont participé ou effectué plus de 20 interventions de toutes sortes: accidents de la route, évacuation des blessés, caves inondées, incendies, feux de cheminées, feux de broussailles etc....

A titre de renseignements, on peut désormais appeler les pompiers de jour comme de nuit au 370 à Langon. Voici également la codification de la sirène: 1 coup, appel normal (feux, accidents) 2 et 3 coups, alerte générale (tempête, dégagement rapide d'une chaussée etc...). En ce qui concerne la sirène, son emplacement actuel, sur le garage des Pompiers, est des plus discutables; beaucoup de sapeurs habitant loin du lieu de rassemblement l'entendent très mal. D'après plusieurs avis autorisés, le meilleur emplacement serait au sommet de château d'eau car, ainsi, la surface couverte par l'impact sonore serait plus étendue.

Pour terminer, rappelons que chaque début d'année les Pompiers viennent vous offrir leur calendrier; réservez-leur un bon accueil car c'est quasiment bénévolement (ils ne perçoivent que de faibles indemnités) qu'ils assurent la protection de la collectivité et ce n'est pas toujours chose facile...

JOEL BAUDET

ROBERT ARMAND-PARADGE

# ACTUALITÉ : "Le problème de l'eau"

Nous essayons de faire le point sur le problème épineux de l'eau qui demeure le souci numéro un de la municipalité. Pour ce faire, nous avons tiré nos renseignements du secrétariat de mairie afin de donner une vision aussi objective que possible des faits.

.../...

\*Le point de départ:

C'est durant le mandat de la municipalité dirigée par Mr Thomas que naquit la problème de l'eau: dans les années 63-64, la station de pompage de la nappe, située au pied du château d'eau, s'ensable. La quantité d'eau devient réellement insuffisante pour la consommation des Macariens.

Inquiète du problème, la municipalité d'alors tente de remettre en état la station de pompage et de dégager le forge existant des corps étrangers qui l'obstruent: la situation cependant ne cesse d'empirer: un arrêté municipal interdit l'arrosage des jardins particuliers.

Au moment de la période sèche de juillet, les employés municipaux sont chargés de distribuer de l'eau à chacun des Macariens à l'aide d'un camion citerne. Dans le journal "la France" un article paraît avec le titre: "St Macaire a soif".

En désespoir de cause, la municipalité se résout à brancher le réseau local sur celui de Verdélais. Une pompe est installée au voisinage de la barrière de St Maixant, assure la liaison des réseaux.

La pénurie totale de l'été est ainsi évitée définitivement mais la rareté se fait sentir dans la fin de l'après-midi, aux "heures de pointe". Sur-ce surviennent les élections de 1965 qui ont pour thème majeur le problème de l'eau bien entendu. Un candidat isolé, étranger à la commune, n'hésitera pas à lancer le slogan: "Pour avoir de l'eau, votez utile, votez Bernard P...".

## \* Le programme d'action:

La nouvelle municipalité, dirigée par Mr Poutays, décide alors de procéder à un nouveau forage. L'opération coûte 9 millions d'anciens francs. Simultanément, elle afferme l'exploitation du réseau à la SOGEDO qui paie une **redevance forfaitaire** annuelle à la commune et prend en charge l'entretien des **canalisations**.

En mai 1967, le nouveau forage est mis en service et le branchement de St Maixant interrompu. Les habitants du quartier du Moulin se plaignent alors d'être situés en fin de **réseau**.

Les baisses de pression restent sensibles surtout en fin d'après-midi. En 1971, un programme d'action globale est mis en oeuvre: la 1ère tranche de 20 000 francs nouveaux **a pour but l'amélioration** du débit et de la qualité d'eau, la 2ème tranche de 80 000 F le remplacement du château d'eau actuel dont le réservoir s'avère insuffisant. Achevée en juin 72, l'opération de **nettoyage** des canalisations a permis de résoudre définitivement le **problème** du débit de l'eau mais elle a gardé une couleur et une odeur désagréables **au delà** des 3 mois prévus suivant cette opération.

Précisons que chaque mois une **analyse** de l'eau est effectuée par le laboratoire municipal de Bordeaux et que l'eau demeure propre à la consommation c'est-à-dire non polluante chimiquement.

## \* La station de deferrisation:

Tout le **problème** tient à la teneur en fer de l'eau de la nappe et c'est le deuxième volet de la première tranche du programme d'action globale qui doit la réduire c'est à-dire la mise en service d'une station de deferrisation.

Cette station dans un premier temps aère les eaux pompées afin de précipiter l'oxyde de fer qu'elles contiennent puis récupère les déchets dans un bassin, enfin filtre l'eau ainsi "nettoyée".

Cette station devait être exécutée pour le 14 juillet 73 **mais** un nouveau problème a

4

surgi: la ligne provisoire d'alimentation des pompes est dotée d'un ampérage trop faible. En attendant la mise en place de la ligne de moyenne tension qui du transformateur de Laborie rejoindra le château d'eau, les pompes devront être branchées sur le transformateur basse tension des Allées des Tilleuls, avec un aménagement des heures de service compatible avec la consommation des particuliers en électricité. Ces difficultés ne sauraient tarder à trouver une issue, sans doute dès l'automne.

## \* Les responsables:

Pour revenir à cette eau noire, laissant des dépôts et répandant une odeur nauséabonde dont beaucoup se plaignent, il est bon de donner quelques précisions d'ordre technique. Tout le long des canalisations, s'étaient formées des concrétions que l'on appelle communément "tartre". En fait, dans le cas qui nous occupe, le tartre ne résultait pas seulement des dépôts de calcaire ou de fer mais de l'activité de micro-organismes anaérobies (c'est-à-dire vivant sans air). Ces microorganismes retenaient les impuretés de l'eau et notamment annihilèrent sa teneur en hydrogène sulfureux qui est la cause de son odeur actuelle.

En fait, le nettoyage des canalisations a détruit les "gîtes" de ces microorganismes qui aboutissent parfois chez les particuliers sous forme de jets subits d'eau noirâtre. Ils n'effectuent plus le travail que doit effectuer la station de defferisation. Il faut s'empresse de dire que ces organismes ne présentent aucun danger.

## \* L'avenir ? :

Qu'il nous soit permis de donner quelques commentaires et suggestions à ce rapport de faits: il est d'abord important pour les administrés de se rendre compte des difficultés matérielles auxquelles se heurte la municipalité, notamment dans ses relations avec les entreprises spécialisées chargées de tels travaux.

Peut-être la mise hors service définitive des pompes et puits qui jalonnaient les places de St Macaire a-t-elle été néfaste, car le maintien de ces points d'eau eût permis un meilleur climat psychologique dans la population vis à vis de ce problème; outre une alimentation de qualité qui s'avère de plus en plus précieuse. Les Macariens sont habitués à consommer des bouteilles d'eau minérale ou à se servir là où existent encore des sources (notamment à Langon). Ne serait-il pas utile de remettre en état quelques points d'eau, malgré les réticences compréhensibles de la SOGEDO et peut-être des vendeurs d'eau minérale?

Enfin, la deuxième tranche à long terme prévoit le remplacement du château d'eau construit en 1937. Nous formons le vœu que le nouvel édifice soit mieux intégré au site local et peut-être même implanté sur le coteau dans l'actuelle commune de Pian. Ainsi l'arrivée sur St Macaire depuis la route de Sauveterre aurait une autre allure, pour ne prendre que l'exemple le plus évident.

JEAN MARIE BILLA

# CONSEILS PRATIQUES : "Le nouveau code postal."

C'est en Mai 1972 que le nouveau code postal a été adopté par l'administration des P.T.T. pour préparer la voie à la mécanisation totale du tri du courrier.

Ce système évitera trois ou quatre manipulations du courrier entre la boîte de l'administration où il est déposé et celle du particulier où il est distribué. Avec le code, une seule intervention manuelle sera nécessaire : celle d'un opérateur qui, à l'aide d'un clavier transformera sous forme de bâtonnets fluorescents les cinq chiffres de l'indicatif inscrits sur l'enveloppe.

Une machine trieuse prendra alors le relais: elle "lira" électroniquement ces bâtonnets et assurera à vive allure le partage rationnel des plis selon les lieux où ils doivent être distribués.

Là où un employé bien entraîné peut ventiler deux mille objets à l'heure, la trieuse aux bâtonnets en assurera la répartition de vingt cinq mille.

Cette modification quasi radicale d'une vieille activité postale ne pourra se faire que par étapes pendant une période de dix années, en raison des investissements très lourds qu'elle entraîne. L'administration y a été contrainte en raison de la croissance du nombre des documents et des lettres envoyés par la poste. Il y en a eu dix milliards en 1971 (il y en aura dix-sept milliards dans moins de quinze ans).

## pour saint-macaire:

En mai 1972, les 540 foyers de St Macaire, il y en a dix-huit millions, ont reçu une brochure format de poche "Code Postal" de 144 pages donnant la liste des 7500 bureaux distributeurs avec pour chacun d'eux le numéro de code correspondant. Une carte y était jointe, indiquant le numéro du code du bureau de St Macaire, le 33490. Après avoir consulté au bureau de poste la brochure (grand format de 288 pages) permettant de réparer, à partir du nom des 87 000 communes de France, l'indicatif des bureaux distributeurs dont dépend chacune d'elles, voici par ordre alphabétique les onze communes rattachées à St Macaire: Caudrot, Le Pian sur Garonne, Semens, St André du Bois, St Germain de Graves, St Macaire, St Martial, St Martin de Sescas, St Pierre d'Aurillac, St Foy la Longue, Verdelaïs, 11 communes (6450 habitants).

Donc si votre correspondant habite l'une de ces communes, libellez son adresse comme-ci dessous exemple : [Mr Louis Marin - Horticulteur - Caudrot-33490-St Macaire] et disposez le suivant les indications du pochoir au format des enveloppes d'usage courant qui vous a été distribué récemment.

Ne posez pas d'énigmes aux trieurs et aux facteurs, rédigez lisiblement vos adresses, ne soulignez rien, formez bien vos chiffres et ne séparez pas les deux premiers des trois qui le suivent.

Collez vos timbres dans la partie située en haut et à droite de l'enveloppe; qu'il s'agisse de lettres, de paquets ou de journaux, mettez le nom et l'adresse complète de l'expéditeur.

JACQUES FLORENTIN

aspect de la place  
du Mercadiou  
lors de la grève  
des tonneliers —

accident de chemin  
de fer sur le viaduc  
en sept. 1905 —

Le port de Sinaaire  
en 1909  
[Papillon est le bateau  
de la famille Servan]



Les vieilles pompes (1894) du corps des sapeurs-pompiers —

M<sup>r</sup> Thomas, originaire de saint-  
macaire, au grass-track de  
marmande.

des fleurs dans la rue du Thuton  
[devant chez M<sup>me</sup> Bertrand]



# CONSTAT: "L'appel Pasteur."

St Macaire a répondu avec empressement et générosité à l'appel de la Fondation pour la recherche médicale française, lancé par la radio et la télévision à l'occasion du 150ème anniversaire de la naissance du savant biologiste PASTEUR, grand bienfaiteur de l'humanité.

Pour une modique obole de cinq francs, chaque souscripteur a reçu une carte d'"actionnaire de la vie".

La mairie a enregistré 209 souscriptions (1045F), le bureau des P et T, 26 (130F), les pharmaciens 45 (225F). Au total: 280 souscriptions soient cent quarante mille anciens francs.

La mairie a manqué de cartes dès le premier jour et les pharmaciens n'ont reçu les leurs qu'en fin de semaine... Ils se sont plaints, à juste titre, de cet état de choses qui a été préjudiciable à l'appel.

Pour la France entière on a enregistré quatre millions de souscriptions soit une somme globale de deux milliards cinq cent mille anciens francs. C'est ce que nous a appris le professeur Monod au cours d'une émission radio le 21 juin dernier.

JACQUES FLORENTIN

## INFOS - SAINT-MACAIRE

### vous apprend

que dans sa séance du 11 juillet, le Conseil Municipal, sur requête de la Préfecture a donné son avis sur l'avenir du vieux pont menant à Langon. A l'unanimité, le Conseil a choisi le maintien du vieux pont comme ouvrage départemental. La municipalité de Langon a adopté la même position. Il faut noter que la destruction du pont coûterait 50 millions d'AF et que les travaux indispensables au maintien de son utilisations'élèvent à 80 millions d'AF. La décision finale appartient au Conseil Général, lors de la session d'automne.

### vous annonce

que, selon la rumeur publique, plusieurs candidatures sont déjà présentes pour les élections cantonales de septembre. Mr Poutays, maire de St Macaire, Conseiller Général sortant, se représenterait sous l'étiquette "indépendant paysan". Mr Mevellec, maire de Caudrot, se verrait alors contraint d'arborer les couleurs de l'UDR tandis que Mr Lafourcade, maire de St Pierre d'Aurillac, défendra les thèmes du Parti Communiste Français? Mr Hart, maire de St Maixant, tenterait d'implanter dans le canton le nouveau parti socialiste, formation politique du député de la circonscription. Une remarque: toutes ces candidatures, données sous réserve, sont toutes issues des rives de la Garonne.

### vous informe

que les trois "manifestations culturelles" organisées lors des fêtes de la Saint Jean ont fait peu d'adeptes locaux. Une dizaine de Macariens assistaient au concert d'orgue sur 100 personnes présentes: le prix des places était peut-être un peu élevé, mais même l'"élite" locale n'a pas cru devoir se déplacer. La conférence sur les peintures murales a attiré une

quarantaine de Macariens dans l'église. Enfin les projections de films et diapositives à la mairie ont eu 80 spectateurs. Ces deux dernières manifestations étaient gratuites.

précise aux personnes

qui utilisent couramment cette expression que les "Beaux-Arts" ne sont pas qu'une vague entité mystérieuse dont l'ombre plane sur ceux qui ne respectent pas l'arrêté de protection de la vieille ville. En ce qui concerne St Macaire, Mr "Vieilles Pierres" c'est Mr Duru, architecte départemental des Bâtiments de France dont le bureau est situé 1, rue Fernand Philippart à Bordeaux (tél: 48-63-48). C'est aussi Mr Gaston, architecte des Bâtiments de France, conseillant la municipalité, qui vient tous les premiers mardis du mois et se tient à la disposition du public à la mairie (prévenir à l'avance dans la mesure du possible le secrétariat de mairie).

a constaté que

certaines particuliers font peu de cas de l'arrêté de protection dont ils ne peuvent pas dire qu'ils ne sont pas informés. Quand ces personnes là comprendront-elles que le seul investissement pour l'avenir que puissent encore faire les Macariens c'est de préserver et d'améliorer le cadre architectural original de la vieille ville? Quand comprendront-elles que créer une harmonie entre les maisons qui composent un village peut rendre plus agréable la vie à St Macaire pour tout le monde? Quand comprendront-elles qu'une façade n'est pas seulement l'épiderme de leur maison mais aussi l'élément d'un tout qui fait St Macaire et que St Macaire n'est pas seulement la juxtaposition d'intérêts et de goûts particuliers mais aussi et surtout l'expression d'une collectivité? En d'autres termes quand on peint une façade en rouge, cela ne concerne pas que soi mais aussi tous les gens qui sont obligés d'y passer devant ou d'y vivre au voisinage.

vous rappelle

que les jeunes du prieuré tiennent à la disposition des Macariens la couverture du numéro 1 c'est-à-dire le plan perspectif de St Macaire sur papier cartonné aux prix modique de 1F. Ce plan est doté d'une légende indiquant tous les édifices intéressants existants ou disparus avec leurs dates de construction. Ce plan peut-être aisément encadré (ou envoyé à des amis pour leur montrer à quoi ressemble St Macaire actuellement).

vous confirme

que l'été prochain sera organisé au prieuré un chantier faisant appel à des jeunes étrangers pour les initier aux techniques de restauration. Ceci amènera peut-être une animation particulière dans Saint-Macaire.

DOCTEUR CHARLIE

## SPORTS : "L'Association sportive Macarienne : Le football."

Combien de Macariens connaissent cette section sportive? A en juger le nombre de spectateurs au terrain, pas beaucoup. Pourtant, tout le monde, parents, amis, sportifs, gagneraient à connaître cette association si active au service de notre belle jeunesse

Cette saison 72-73, le bureau était composé de la manière suivante: Président actif Mr Poutays François, conseiller général, maire de St Macaire; l'in-grate place de secrétaire était occupée par Mr Seyrac car pour lui pas d'arrêt, des pa-piers toute l'année; son adjoint était Mr Bouey Georges, notre secrétaire de mairie; à la trésorerie, nous avons toujours, après vingt ans d'activité au sein de la société, l'infatigable Mr Pomirol qui est aidé dans sa tâche par "Fifi" Bouey qui cumule, en plus la responsabilités des équipements seniors; aux assurances, un nouveau, mais connu, René Escabasse, de Saint-Maixant; à la direction des joueurs seniors, Mr Buffard; aux quines et bourriches, Mr Coulon qui participe au maintien du niveau de la caisse de Mr Pomirol. Le marquage et l'entretien du terrain est assuré par Messieurs Nicoli et Ba-ron. Le docteur du club est Mr Cadi. Nos arbitres sont Messieurs Baron et Laujacq. Puis, notre école de football, avec ses 112 licenciés juniors, cadets, minimes, pupilles et poussins(soit de moins de 18 ans à 8 ans) est la plus importante avec Gironde du district Gironde-sud. Cette école est dirigée par Mr Barbé Fernand, secondé activement par Yves Pallaruello et Patrick Tuffier. Mais, et c'est là le point faible de l'ASM, c'est peu, bien peu pourtant d'enfants ma-cariens, pour nos enfants. Encore, pour l'éducation au terrain, l'appoint des trois élèves professeurs du CREPS nous a-t-il permis cette année de répondre aux besoins; mais pour l'encadrement de tous ces jeunes qui sont répartis en 7 équipes (et, en principe, au moins 2 le samedi et le 2 le dimanche en déplacement), peu de monde. Peu de monde pour les conseiller, les guider, former des équipes, pallier aux absences, chercher des transporteurs, préparer les équipements, les ballons, les oranges, se débrouiller avec les autres clubs pour faire cadrer les horaires (tout ceci en respectant les horaires des messes et du catéchisme). Sans compter que s'il y a 4 équipes en déplacement, il y en a 2 ou 3 qui reçoivent sur notre terrain. Pensons que nous n'avons toujours qu'un terrain et qu'il faut y faire évoluer 1 ou 2 équipes seniors en plus, qui sont prioritaires sur les jeunes. Ajoutons à tout cela les convocations de ces 60 à 80 jeunes. Enfin, une petite consolation, nous avons eu et, merci à ceux-ci, des accompagnateurs bénévoles qui sont: Mrs Bouet, Blanchon, Laujacq, Coulon, Mmes Jean, Escabasse, Bouey....

(A suivre)  
 Fernand Barbé, membre du  
 bureau de l'ASM.

# LOISIRS: "Les jeunes et la moto"

Le samedi après-midi, place de l'Horloge, on assiste à un spectacle désormais habituel: un rassemblement de jeunes passionnés de motos. Qui sont ces jeunes? Que veulent-ils?... un peu inquiets devant ces motos luisantes de tous leurs chromes et devant leurs propriétaires bottés, casqués et bardés de cuir, les Macariens flânant sur les allées des Tilleuls regardent avec curiosité et réprobation Et pourtant, ils ne sont pas méchants, c'est tout simplement une bande de copains unis, comme beaucoup d'autres jeunes en France et, dans le monde occidental, par la même pas-sion pour les motos. En effet, depuis quelques années, on assiste à un renouveau du sport motocycliste. Dans le Sud-Ouest, la prolifération des manifestations telles que moto-cross, grass-tracks et autres "concentrations" a suscité un véritable engouement des jeunes pour la moto et les activités qui s'y rapportent. Mais, revenons à nos "motards" macariens: quand on leur pose la question: "Pourquoi aimez-vous la moto"? ..., les premiers mots qui jaillissent sont ceux de liberté, d'indé-pendance... Sur la moto, on est seul, on fait corps avec sa machine, c'est une vérita-ble évasion, une griserie de vitesse et de bruit... Cela se double d'un esprit sportif et d'une véritable camaraderie: pour une "bécane" en panne sur la route, il y a toujours une "bécane" qui s'arrête pour aider celui qui est en difficulté. Beaucoup d'automobi-listes devraient en prendre de la graine...

Mais ce plaisir, cette évasion, diriez-vous, combien cela coûte-t-il?

Il est évident que, pour un jeune qui veut débiter, il y a une certaine mise de fonds à effectuer: d'abord la moto: là, le choix est grand; les plus répandues sont les japonaises: HONDA, SUZUKI, YAMAHA, KAWASAKI..., plus chères mais aux qualités certaines; puis viennent les B.S.A., B.M.W., LAVERDA, etc... On peut compter de 4 000F pour une "modeste" 125 cm3 jusqu'à 7 000F pour une 350 cm3. Après, cela peut aller à plus de 20 000F: exemple, la M.V.AUGUSTA (Italie) coûte aux environs de 30 000F. Dans les occasions, cela démarre à 1300F pour la 125 cm3 puis, pour les autres cylindrées on arrive facilement à 10 000F et plus.

Puis vient l'équipement: le casque (100 à 200F), les lunettes (50F), le blouson de cuir (150 à 350F), les bottes (150F) ou bien les "Rangers" (50F) et ne pas oublier les gants (50 à 100F).

Cela représente pour pas mal de jeunes beaucoup de privations; en moyenne, un apprenti gagne de 200 à 600F par mois, un jeune ouvrier ne gagne pas tout à fait 1000F par mois. En regardant ces chiffres, on comprend que beaucoup de mois, voire plusieurs années soient nécessaires pour que les désirs deviennent réalité.

A St Macaire, ces jeunes aimeraient monter un moto-club. Cela pourrait se faire avec un soutien municipal efficace et une meilleure compréhension de leurs problèmes par beaucoup de gens qui les qualifient trop souvent d'"inconscients", de "têtes brûlées" et même de "blousons noirs"... ce qui ne facilite guère leur intégration dans la vie locale. On leur reproche aussi les accidents nombreux: "C'est du suicide!", disent certains; savent-ils que la grande majorité des accidents de motos sont dus généralement au mauvais état de nos routes et surtout à l'imprudence des automobilistes qui confondent souvent sur la route, en dépassements, motos et vélos....

En voyant cela, c'est aux jeunes qu'il incombe de prendre l'initiative de se faire connaître et de faire connaître leurs problèmes et leurs aspirations. Ils veulent monter un moto-club! c'est très bien; mais c'est à eux de prendre leurs responsabilités et d'essayer de former un groupe unifié par le même but et la même passion.

JOEL BAUDET

## SUGGESTIONS: "Des fleurs dans nos rues."

J'aime les fleurs, qui ne les aimerait pas? Depuis que je suis à St Macaire, je ne cesse d'admirer, quand le printemps est venu, ces petits parterres soigneusement disposés devant les maisons. Les géraniums dominent; il y a aussi des plantes vertes, des lierres, des fougères, des clochettes, des bégonias..., que sais-je encore? Tout cela est gai et d'un bel effet.

Je félicite les propriétaires de leur bon goût et leur dis que ce qu'ils ont réalisé est une joie pour les yeux. Il existe des maisons fleuries un peu partout; place Châteaudun, rue Carnot (ancienne carreyra du Bancs Carnasseys), rue d'Aulède, rue du Thuron, rue Thiers (ancienne carreyra deu la Nau), rue Virac (ancienne carreyra deu l'Escaley), rue Eyquem, allées Tourny, etc, etc...

A ce propos, permettez-moi, d'évoquer un souvenir. J'ai longtemps habité dans une grande ville dont le maire eut un jour l'heureuse idée d'inviter ses concitoyens à garnir de fleurs les fenêtres de leurs maisons. Son appel fut largement entendu et j'y fis écho dans un journal local qui mit obligeamment ses colonnes à ma disposition en publiant ce quatrain de mon cru:

Pour rendre plus riante et coquette la ville  
Garnissez de fleurs vos balcons.

C'est aussi, mes amis, que l'on fait à Deauville,  
Où les gens ne sont pas des sots.

L'heureuse alternance des alexandrins et des octosyllabes ne vous échappera pas, la richesse des rimes non plus. Chacun a sa façon de taquiner la muse...

JACQUES FLORENTIN

# DOCUMENT: "Les origines du mois de Marie"

Le mois de mai, c'est pour tous le mois le plus beau puisqu'il correspond à l'avènement définitif de la belle saison. C'est aussi pour les catholiques pratiquants le mois de Marie. Chaque soir, les fidèles se rendent à l'église pour écouter le récit de la vie exemplaire de la mère du Christ, et exprimer leurs louanges à Marie, symbole de chasteté et de maternité. Certains se rappelleront peut-être qu'à une époque relativement récente, l'Eglise interdisait tout mariage durant le mois de mai.

Le mois de Marie n'a pas toujours existé bien sûr : l'Eglise romaine l'a créé dans des circonstances précises. Il s'agissait alors de répondre à une accusation formulée par les protestants à son encontre. Cette innovation se situe donc durant la Contre-Réforme, au XVII<sup>e</sup> siècle. Et que reprochaient les huguenots à l'Eglise? Tout simplement de tolérer dans certaines régions des "prostitutions rituelles" se déroulant au mois de mai.

De quoi s'agit-il? Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, en Avignon et cela durant une journée du mois de mai, la tradition (d'origine païenne s'entend) voulait que les femmes, même mariées, choisissent leur partenaire sexuel dans la liberté la plus totale. Et, si l'on remonte plus haut dans le temps, on constate que ce "privilège" féminin apparaît dès l'époque romaine et se perpétue au Moyen-Âge dans la zone fortement latinisée de l'Europe et en particulier dans le midi de la France, l'Occitanie. La prostitution rituelle est alors généralisée au mois de mai dans l'intégralité de sa durée. Au XIII<sup>e</sup> siècle les troubadours occitans se moquent des maris qui expriment quelques réticences au maintien de cette pratique. Mais la conquête du Midi par les armées Franciennes entame déjà la portée de ce rite ancestral, remontant aux temps précédant la Rome antique. Les hommes du nord introduisent la notion de femme-propriété privée de l'homme et l'imposent en colonisateurs dans une région où la femme jouissait d'une place jusqu'alors méconnue dans la société féodale: "amour" est un mot issu du latin transmis par la langue d'oc aux français, après que les poètes lyriques occitans lui aient donné toute sa signification actuelle. Malgré ce coup fatal porté par la colonisation puis par l'interdiction absolue de l'Eglise au XVII<sup>e</sup> siècle, la tradition se prolongera jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle sous une forme "assagie": pendant une journée de mai, dans les Corbières, la femme prend la place de l'homme dans ses fonctions sociales habituelles.

Alors, pourquoi cet étrange rite au mois de mai? Et pourquoi l'Eglise a-t-elle senti la nécessité de la combattre par une nouvelle tradition complètement opposée, celle du mois de Marie? Certains penseront; parce que le mois de mai c'est le printemps, avec tout ce que cela sous-entend au niveau de la vie des couples. Et bien ceux là sont très proches de l'interprétation scientifique du phénomène. En effet, le mois de mai donne une température moyenne de 18°C, température optimum pour la fécondation de la femme. Où il faut songer qu'au moment où les prostitutions rituelles étaient tolérées par l'Eglise, on ne se mariait que lorsque la future épouse était fécondée puisque le mariage ne pouvait se concevoir sans l'existence d'enfants et que l'on ne pouvait prendre le risque de s'unir devant le prêtre pour ensuite constater une stérilité. La société du Moyen-Âge tient dans le mépris le plus total les célibataires et les ménages sans enfant. Durant l'hiver, la température des habitations était évidemment beaucoup plus basse qu'à notre époque et par conséquent la fécondation beaucoup moins favorisée. A -4 ou -5°C, la femme n'est plus du tout fécondable : ce phénomène a pu être vérifié durant les hivers 40-44 dans la Pologne sous occupation nazie où les autochtones étaient privés des moyens de chauffage habituels.

Le mois de mai constituait donc une véritable explosion physique au sens le plus concret du terme, explosion dont les dimensions nous demeurent difficilement perceptibles puisque les règlements actuels de la construction imposent une température hivernale à nos intérieurs de 18°C précisément. Il reste à ajouter que l'existence de ce phénomène physiologique n'explique pas à lui seul les prostitutions rituelles mais que ces dernières appartiennent au fonds de civilisation européen c'est-à-dire aux rites très lointains qui ont traversé les bouleversements ethniques et guerriers sans réussir à disparaître. Il suffit pour saisir ce problème de considérer le feu de la St Jean, simple rite païen issu du vieux culte du soleil. Il s'agit lors du jour le plus long de l'année de maintenir la clarté du soleil durant toute la nuit par l'entretien de feux dans toute la campagne. L'Eglise a su récupérer cette tradition bénigne dans la fête de la St-

Jean mais a du adopter cette attitude plus imaginative pour combattre les prostitutions rituelles autrement plus dangereuses à ses yeux. Il est à préciser que ces constatations sont le fait de recherches conjointes d'historiens et climatologues.

JEAN MARIE BILLA

## ARCHIVES : "Un acte courageux"

Dans notre précédent numéro, nous mettions en garde les Macariens contre la destruction éventuelle de nos papiers pouvant concerner l'histoire locale ou des faits s'y rapportant.

Dans notre rubrique "Archives" nous publions aujourd'hui un de ces "vieux papiers" qui reflète un exploit accompli à Bordeaux par un marinier macarien (avec l'autorisation de ses descendants). Précisons que ce document nous a été aimablement prêté par Mr Alain Dumeau, antiquaire à Saint-Maixaire :

"Nous soussignés, domiciliés de la ville de Bordeaux, certifions qu'aujourd'hui 19 avril 1844, vers les 9 heures du matin, nous avons remarqué, quai de Bacalan, vis à vis la maison portant le numéro 15, qu'un enfant qui se jouait dans une embarcation légère avec 3 autres de ses camarades, venait de tomber à l'eau. Déjà le courant de juzeau l'emportait et il était à une distance de plus de 10 mètres de l'embarcation lorsqu'heureusement pour lui, le sieur Jean ICARD, sortant du magasin de Mr Dubois, quai de Bacalan n° 17, a été prévenu de cet accident et, sans se déshabiller ni chercher aucune embarcation pour lui, volait au secours de l'enfant; il s'est précipité spontanément à la rivière et est arrivé sur ce jeune infortuné au moment où il disparaissait sous l'eau. Plonger sur lui et le ramener à la surface n'ont été qu'un mouvement aussi vif qu'heureux et le sieur ICARD a pu ramener l'enfant à terre avant qu'aucune embarcation fut arrivé sur le lieu du danger.

Le sieur ICARD s'en est allé se changer, laissant l'enfant qui avait déjà rendu du sang par la bouche, aux soins du public qui l'a bientôt ramené. Cet enfant, au prénom de Théodore est le fils du sieur VAUTIER, emballeur à la Faïencerie Johnston au moulin de Bacalan, où il demeure.

Nous le délivrons le présent certificat au sieur Jean ICARD, comme un témoignage que nous devons à son noble dévouement et pour lui servir à valoir ce que de besoin. Bordeaux, les jours, mois et an que ci-dessus: Signés: CHOPIN Jean, JeanROBIN, Jean ESCUSSAN, CASTILLON fils, JULLIEN, DUBOIS."

Au verso de ce document, nous trouvons le paragraphe suivant:

"Le commissaire de police du 1er arrondissement, en légalisant la signature des habitants du quartier,...., certifie que le sieur Jean ICARD a refusé de solliciter la gratification pécuniaire allouée par l'autorité pour le cas où son dévouement l'a placé. Bordeaux, le 20 avril 1844. Signé: LAPEYRE".

La famille ICARD, très vieille famille macarienne, est originaire du Faubourg Rendesse comme les familles Chabannes et Servan. Dans un prochain <sup>numéro</sup>, nous parlerons de la corpora-tion des mariniers qui était à St Macaire fort importante puisque ce qui à longtemps fait la richesse de notre cité, c'est son port fluvial.

JOEL BAUDET

## ANECDOTE : "Un soir à Boulaballe..."

Je revenais de Langon à bicyclette, un soir d'hiver, après cinq heures de bureau, quand

...

après avoir grimpé allègrement la côte de Boulaballe, je dus m'arrêter au coup de sif-  
flet d'un gendarme. Motif: défaut d'éclairage.

"Et pourtant, ça marchait bien au départ, je vous l'assure, monsieur le gendarme". J'eus  
beau actionner les pédales après avoir soulevé alternativement les roues de la bécane,  
je n'avais pas le feu au devant, je n'avais pas le feu au derrière. "Brigadier, vous  
avez raison!"-"Montrez-moi vos papiers". Je lui tends mon portefeuille. Il examine tout  
ce qui s'y trouve: carte d'identité, carte d'électeur, carte de combattent, carte de  
légionnaire, carte de presse... Il négligea de regarder les photos et je m'abstins de  
lui en offrir une: ça ne se fait pas et on ne doit pas dire à un gendarme: "Voulez-vous  
une photographie?". J'étais prêt à lui faire voir mon "curriculum vitae" mais il ne me  
l'a pas demandé. Pour les papiers donc, j'étais en règle. Après un temps de réflexion  
qui me parut long, le gendarme finit par me dire: "Pour cette fois, ça va; Rentez à  
pied chez vous et marchez sur le trottoir, en tenant votre vélo à la main". Avant que  
je ne parte exonéré d'un P.V. qui eut été <sup>le premier</sup> de ma vie, je lui promets de faire la lumière  
dès le lendemain matin.

Je ne devais plus le revoir et j'ai décidé qu'à partir de dorénavant, je prendrais pour  
rentrer chez moi le chemin des Grottes où je ne risquais pas de le rencontrer, au lieu  
de passer par la RN. 113. Plus tard, j'appris qu'il avait été muté pour cause d'avanc-  
ement. Cela m'a fait plaisir, me souvenant que le gendarme n'avait pas été "sans pitié"  
un soir, à Boulaballe.

JACQUES FLORENTIN

P.S: depuis, le chemin des Grottes est en sens interdit pour les gens qui arrivent de  
Langon.

"SAINT-MACAIRE" ou "SEMMACHARI", notes et informations sur la vie locale,  
Déclaré au Procureur de la République près le Tribunal de Bordeaux le 25/7/1972.  
COMITE DE PUBLICATION : le bureau de la Société "HISTOIRE & TOURISME A SAINT-MACAIRE"  
PRESIDENTE D'HONNEUR : Jacqueline ROBY, Directrice d'Ecole.  
PRESIDENT, GERANT DU JOURNAL: Jean-Marie BILLA, Etudiant-  
VICE-PRESIDENTS : René LAGAHUZERE, Président des "Amis du Bas-Pian"  
----- Robert THOMAS, Artisan Maçon-  
SECRETAIRES: Joël BAUDET , Viticulteur; Michel LABROUSSE, Etudiant-  
TRESORIERS : Jacques FLORENTIN, retraité; Alain FALISSARD, Etudiant-  
MEMBRES: Madame Veuve André VIDAL, doyenne de la Société;  
Roland BAUDET, Viticulteur; Bernard CAPDEVILLE, Artisan-Charpentier;  
François DELAMAYE, mécanicien-prothésiste; Alain DUMEAU, Antiquaire;  
Pierre FALISSARD, Artisan menuisier; Jacques GRATECAP, Etudiant;  
Claude LORiot, Directeur d'Ecole.

CORRESPONDANCES-SUGGESTIONS et ARTICLES : s'adresser à Joël BAUDET  
BAS-PIAN 33490 - SAINT-MACAIRE